

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OPTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Pathologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº P19- 051998

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 66214 Société : NS. 30212

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : MAZIANE KHADJA

Date de naissance : 10/08/1962

Adresse : Résidence Walilah (2) N° 11 quartier

des Maristes

Tél. : 0661993321 Total des frais engagés : _____ Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : Dr. TARY Mustapha

Date de consultation : 24 Juin 2020 EXPERT

Nom et prénom du malade : MAZIANE KHADJA Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Affection O.R.L.

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : _____ Le : _____ / _____ / _____

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
24 Juin 2020	C		GUTH	Dr TARY ORL ET MANU FACIAL EXPERT Semaine -Casal

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>Pharmacie Mousset</i>	<i>1994-06-20</i>	<i>93.00 Fr</i>

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué et indiquer la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ostéodensitométrie.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr Mustapha TARY

Spécialiste :

- * ORL et chirurgie Maxillo-Cervico-faciale
- * Chirurgie de surdité, Ronflement et vertige
- * Formation approfondie à l'IGP (Bordeaux-france)
- * Diplôme d'allergologie et immunologie clinique
- * Ancien Chirurgien des hôpitaux
- * Expert assermenté près des tribunaux



الدكتور مصطفى الطاري

اختصاصي :

- أمراض وجراحة الأنف، الأندر والحنجرة
- جراحة الوجه والعنق والفك
- جراحة العظام، علاج الشخير والدوار
- تكوين معتمد بـ M.J.C (بوردو-فرنسا)
- دبلوم في تشخيص وعلاج أمراض الحساسية
- جراح سابق بالمستشفيات
- خبير محلّف لدى المحاكم

casablanca le : 24 Juin 2020

MAGHNAE khadija

O Betaserc

1

0

1

a 39.8°C

PPV:39DH80
PER:03/23
LOT: J669

Laroxyl® 40 mg/ml
Amitriptyline
Gouttes buvables 20 ml

Barcode

61118001040407

Dr. TARY
CEPH
62, Bd. M

120x10 ml

50x12

807223802
24.06.20

05 goutts

le mat x 4 j

0.8 goutts

le mat x 4 j

50x12

Pharmacie Moutad
CHRAIBI MOUAD
59, Bd. Benchechid Ain Chock
Casab - Tél: 0522 59 98 70
0522 59 98 42

شارع النيل سيد في عثمان بلوك 42 رقم 62 (أمام صيدلية ابن زهر) الهاتف: 0522 59 98 70

E-mail : mustapha.tary@gmail.com - 06 61 51 73 51

28.2
② Sulpiride



807227801
24.06.80

1 1

PPV
LOT
PER

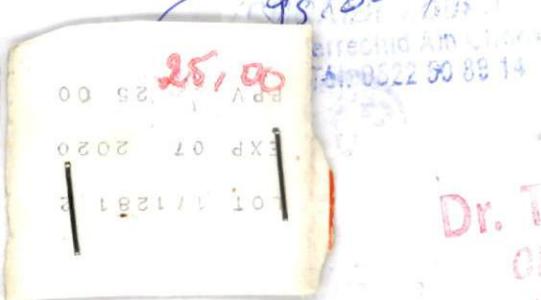
28.20

25.00
① Aglyptac



Pharmacie Mouad
CHRAIBI Houssein
19, Bd. Berrechid Ain Chock
Casab. Tel: 0522 50 88 14

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31



Dr. TARY Mustapha
ORL ET CHIRURGIE
NOUVEAU FACIAL
MASQUERA EXPERT
62 Bd. N°1 Bloc 42 Sidi Othmane - Casablanca